



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 24 REJEB 1441 (19 MARS 2020)**

\*\_\*\_\*

**Le conseil a examiné les projets de loi suivants :**

- 1. Projet de loi n° 46.19** relative à l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption.
- 2. Projet de loi n° 93.17** portant création et organisation de la Fondation de Promotion des Œuvres Sociales au profit des fonctionnaires et agents du département ministériel chargé de la pêche maritime.

**Ajournés.**

- 3. Projet de loi n° 22.20** relative à l'usage des réseaux sociaux, des réseaux de communication ouverte et des réseaux similaires.

**Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet qui seront examinées par la commission technique puis par la commission ministérielle instituées à ce propos.**